SNUipp- FSU

MOTION DE SOLIDARITE DES ENSEIGNANTS D'EURE-ET-LOIR

Ecole .....

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Dans un courrier adressé aux directrices et directeurs d'école n'ayant pas rendu l'enquête sur les effectifs, vous envisagez de constater l'absence de service fait. Cette absence de service fait entraînerait une retenue sur traitement.
L'ensemble de l'équipe pédagogique de notre école tient à vous manifester son indignation.
Les problèmes liés à la direction et au fonctionnement des écoles restent entiers. Ils concernent l'ensemble des enseignants des écoles. L'action de blocage est une action collective. Elle ne vise aucunement à pénaliser les élèves ou les maîtres, à gêner le fonctionnement de l'école. Elle se situe en direction du ministère.
Les moyens de pression que vous utilisez ne sont pas acceptables.
Procéder à des retenues sur traitement reviendrait à sanctionner financièrement des collègues qui effectuent quotidiennement leur travail de direction et d'enseignement. Ce serait une injustice manifeste et une atteinte à l'action syndicale.
L'ensemble des personnels de l'école est solidaire des collègues dans l'action qui sont menacés de sanction.
Nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'académie, de renoncer à effectuer les retenues envisagées et de transmettre au ministre notre demande pressante d'ouverture de négociations.
L'équipe enseignante

NOM	Prénom	Fonction	Signature

A retourner aux syndicats signataires de cet appel : SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SGEN-CFDT, SE-UNSA.